

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

30 mai 89
Dossier concernant un Portrait
de l'Impératrice Marie-Thérèse offert
en vente par M^r le Notaire Libert.

N^o 3013.

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

Bruxelles, le 31 mai 1889

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3013

Monsieur le Président,

D'après les indications
qui a bien voulu me donner
M^r. le Directeur général
Rousseau, M^r. le notaire
Libert de Meuse qui
a offert en vente à l'Etat
un tableau (portait de
Marie-Thérèse) qui n'a
pas été accepté, doit
vous donner les indications
nécessaires pour la réexpédition.

Devant me rendre
à Meuse chez le propriétaire
du tableau avec qui
j'entretiens de bonnes relations

D'amitié, je vous renais
suis obligé Monsieur le
Président, de donner les
ordres nécessaires pour
que le tableau, avec
son emballage, soit
devenu chez moi rue
du Vieux 22 à Tralles.

M^r Libert qui tient
beaucoup à l'œuvre d'art
en question ne veut pas
la livrer aux hasards
de l'envoi par chemin
de fer et par charrette
(il y a 10 Kilomètres de
la gare de St Denis à
son habitation). Il m'a
instamment prié de me
charger du soin de l'emporter

avec moi dans mon
prochain voyage.

Je vous prie, Monsieur
le Président, l'assurance
de ma haute considération.

J^e Lobbe
Chef de division.

Le soussigné déclare avoir reçu
des Messrs royaux de peinture & de
sculpture le tableau (Portrait de Marie
Christine) offert en vente par M^r le
notaire Libert, à Namur.

Namur, le 3 Juin 1889.

Lobbeaux

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3013

Monsieur Lobbeaux

Rue du Viaduc, 22,
à Tralles.

CHEMINS DE FER
de
L'ÉTAT.

DUPLICATA DE L'ADRESSE.
DUBBEL VAN HET ADRES.

STAATSSPOORWEGEN.

Tarif n°
Tarief n°

2 francs

Expéditeur :

Afzender :

rue

, n° , à
straat, n° , te

Destinataire :

Bestemming :

rue

, n° , te

Timbre d'acceptation.
Stempel van aanneming.

COLIS.—COLLI.

Nombre
Aantal

Nature
Aard

une caisse

glace

29 K



F 889 (ancien K 126). — Bon 45 de 1888.

MINISTÈRES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
30/38

N^o 3013

Brux. 3 Mai 1889

à M^{re} le Ministre des
Intérieur &c

Conformément aux désirs
exprimés par notre M^{re} du 30
Mars 89, M^{re} le Notaire Libert,
de Mons, nous a transmis
la Portraits de l'Empereur
Napoléon I^{er}, qu'il offre de
céder à l'Etat.

Nous regrettons d'avoir
à nous informer, M^{re} le Ministre,
que ce portrait est très malade
et que la Commission Directrice
ne saurait proposer d'en
faire l'achat, pour la Galerie
Historique.

Nous attendons les
instructions que M^{re} le Notaire
Libert voudra bien nous
transmettre pour la liquidation
de cet ouvrage.

Agre.

Le Secrétaire
N^o

Le Président

E. Tétis

Bruxelles 8 Avril 1884

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
& de l'Instruction Publique
Bruxelles

Par votre décret du 30 Mars
relatif au don des Archives des
lettres & des Beaux-Arts 9022/11
vous voulez bien me faire
connaître que M. le Marquis
Libert de Meux offre de céder
à l'Etat, un portrait de
Napoléon I^{er} Empereur & Roi
pour demander s'il y a
quelque utilité à faire
l'acquisition de ce portrait
pour le Musée historique.

Pour mettre la Commission
 à même d'examiner le projet
 la question, & de se prononcer
 ensuite sur l'utilité de son
 acquisition, il y ^{aurait} lieu,
~~seulement~~, d'inviter M.
 Libert au Louvre, à ces
 fins, aux locaux du Palais
 des Beaux Arts ou au Mus
 ée N° 9 à Bruxelles.

Veuillez ...

Le Secrétaire

Le Président

C. G. Lefebvre

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruelles, le 30 mars

1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22511

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3012

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

M. le notaire Libert, de Bruxelles offre de céder
à l'Etat un portrait de l'Impératrice Marie Thérèse,
qui lui est venu par succession d'un religieux de l'abbaye
d'Helyssem, à laquelle l'Impératrice en avait fait don.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire
connaître s'il y aurait quelque utilité à faire l'acqui-
sition de ce portrait pour le musée historique.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Pour le Ministre :

Le Directeur Général,

J. Roubaey

*Par M. Libert, notaire
à Brux. au ch. de la
Liberté*

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de
l'Etat.